

# Conseil Communautaire

## Compte-rendu de la séance du 18/03/2019 à ONVILLE

Membres du Conseil : 71

Présents : 46

Pouvoirs : 10

Votants : 56

Excusés non représentés : 1 - Excusés représentés : 0 - Absents : 14 - Nombre de communes représentées : 39

Liste des présents en annexe

Secrétaire : Patrick BOLAY

### 1- Validation du compte-rendu du Conseil communautaire du 26 février 2019 et désignation du secrétaire de séance

Patrick BOLAY est désigné secrétaire de séance

Délibération à l'unanimité

### 2- Finances publiques - Débat d'Orientation Budgétaire 2019

Dans le cadre du DOB et dans la perspective des emprunts 2019, une présentation de l'Agence France Locale est proposée par M. MILLARDET, le Président du Directoire.

Présentation de l'Agence France Locale et de l'analyse de la situation financière globale de la CCM&M

Dans le cadre de la préparation du budget 2019, il est proposé un débat d'orientation budgétaire afin d'appréhender au mieux l'examen du budget qui aura lieu le 9 avril prochain.

19h55 : départ de Jean-Michel FRANCK

Débat autour de la stratégie fiscale et financière

- Economies à réaliser : 200 000 € (dépenses)
- Evolution de la fiscalité 2019 (+1% pour les taux ménages ; +2% pour la CFE ; +5% pour la TASCUM)
- Mise en place du Versement Transport au 1<sup>er</sup> juillet 2019
- Evolution des tarifs en 2019 (accueils périscolaires, ACM, chantier d'insertion...)

**Une grande majorité des délégués communautaires approuvent cette stratégie lors d'un vote indicatif**

Méthodologie / Calendrier :

- Commission finances (25/03/2019 à 15h00 à la mairie de Novéant) : sur proposition des commissions / comités consultatifs et en lien avec les VP, calage du projet de BP2019 avec l'intégration des 200 000 € d'économie
- Conseil Co (09/04/2019 à 18h30 à Thiaucourt) : vote CA18 + BP19 ; vote sur l'évolution des taux de fiscalité et tarifs 2019

### 3- Finances publiques – emprunts 2019

Délibération reportée car consultation toujours en cours

### 4- Gestion des Ressources Humaines

- Dans le cadre du plan de lutte contre la précarité : transformation de postes non-permanents en postes permanents
  - 2 postes techniques, sur le grade d'adjoint technique (pour le service technique intercommunal),
  - 5 postes animation, sur le grade d'adjoint d'animation,
  - 2 postes administratifs, sur le grade d'adjoint administratif (pour le service administratif mutualisé),
  - 1 poste jeunesse et sports, sur le grade de rédacteur,
    - 4 postes à disposition exclusive des communes

Avis favorable de la Commission RH et avis favorable unanime des deux collèges du Comité Technique

Délibération à l'unanimité sur la transformation de 10 postes non-permanents en postes permanents

- Mise en place du contrôle de gestion et de la mutualisation des services avec les communes.

Avis favorable de la Commission RH et avis favorable unanime des deux collèges du Comité Technique

Délibération à l'unanimité pour la création du poste permanent d'assistant commande publique, contrôle de gestion et mutualisation sur le grade de rédacteur

- Création de postes non-permanents

Postes 2019	Postes 2018 (pour mémoire)	Grade	Service
4 postes d'agent technique intercommunal	5 postes d'agent technique intercommunal	Adjoint technique	Service technique intercommunal
6 postes d'agent d'animation périscolaire / petite enfance	10 postes d'agent d'animation périscolaire / petite enfance	Adjoint d'animation	Service petite enfance / enfance / jeunesse
1 poste d'agent administratif polyvalent	2 postes d'agent administratif polyvalent	Adjoint administratif	Service administratif mutualisé

- 5 postes à disposition exclusive des communes

➤ *La priorité sera donnée au recrutement sur les emplois aidés (Parcours Emploi Compétences)*

Avis favorable de la Commission RH et avis favorable unanime des deux collèges du Comité Technique

Délibération à l'unanimité pour le renouvellement de la création de 11 postes non-permanents pour besoin occasionnel

- Organigramme des services  
Avis favorable de la Commission RH et avis favorable unanime des deux collèges du Comité Technique  
Délibération à l'unanimité validant le nouvel organigramme des services à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019
- Tableau des effectifs  
Avis favorable de la Commission RH et avis favorable unanime des deux collèges du Comité Technique  
Délibération à l'unanimité validant le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> mars 2019
- Création du RIFSEEP pour la filière culture  
Avis favorable de la Commission RH et avis favorable unanime des deux collèges du Comité Technique  
Délibération à l'unanimité validant la création du RIFSEEP pour la filière culture
- Revalorisation du CIA des agents de catégorie C  
✓ Nouveaux taux de répartition IFSE/CIA des agents de catégorie C : 76% IFSE et 24% CIA (85% IFSE et 15% CIA actuellement)  
Coût estimatif 2019 : 6000€/an  
Avis favorable de la Commission RH et avis favorable unanime des deux collèges du Comité Technique  
Délibération à l'unanimité :
  - Validant la revalorisation du CIA des agents de catégorie C
  - Validant le versement du CIA des agents de catégorie C en une seule fois
- Modification de la prime de présentéisme  
Proposition de multiplier par 2 la prime de présentéisme annuelle issue des saisies sur CIA pour cause d'absentéisme  
Coût estimatif 2019 : 2000€/an  
Avis favorable de la Commission RH et avis favorable unanime des deux collèges du Comité Technique  
Délibération avec 1 contre et 1 abstention validant la modification de la prime de présentéisme
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences  
Avis favorable de la Commission RH et avis favorable unanime des deux collèges du Comité Technique  
Délibération à l'unanimité validant le recours à la SPL du CDG54 pour mettre en place une nouvelle GPEC
- Subvention de la CCM&M à l'amicale du personnel  
➤ Proposition de porter la subvention de la CCM&M à l'amicale du personnel à 5 000 € / an (3500€ en 2018)  
Délibération à l'unanimité (sans D. BLOUET) validant l'augmentation de la subvention à l'amicale du personnel pour 2019
- Plan de formation 2019-2020  
Avis favorable de la Commission RH et avis favorable unanime des deux collèges du Comité Technique  
Délibération à l'unanimité validant le plan de formation 2019-2020

## 5- Habitat - OPAH

Il est proposé d'augmenter nos objectifs annuels, en accord avec nos partenaires, afin de répondre à la demande locale.

OPAH : Un bilan intermédiaire très encourageant		Nb de dossier déposés à l'Anah			Objectifs année 1	Taux de réalisation de l'année 1	Objectif sur 3 ans
		54	57	54+57			
PO	Logements indignes et très dégradés	-	-	-	2	-	6
	Amélioration énergétique	15	11	26	30	87%	90
	Adaptation du domicile	6	1	7	10	70%	30
PB	Logement indigne / très dégradé	-	-	-	2	-	6
	Amélioration énergétique	-	-	-	2	-	6
Copropropriété fragiles		-	-	-	4	-	12
TOTAL OPAH		21	12	33	50	66%	150

PO : Propriétaire Occupant - PB : Propriétaire Bailleur

Mise en place d'un nouvel avenant à la convention d'OPAH  
Propositions d'augmentation des objectifs

		PROPOSITION D'OBJECTIFS						NOUVEAUX OBJECTIFS OPAH	OBJECTIFS OPAH ACTUELS	DIFFERENCE
		Année 1		Année 2		Année 3				
		54	57	54	57	54	57			
PO	Logements indignes et très dégradés	2		2		2		6	6	-
	Amélioration énergétique	20	15	20	20	20	20	115	90	+ 25
	Autonomie	8	4	8	7	8	7	42	30	+ 12
PB	Logements indignes/très dégradés	2		2		2		6	6	-
	Amélioration énergétique	2		2		2		6	6	-
Copropriétés fragiles		4		4		4		12	12	-
<b>TOTAL OPAH</b>		<b>57</b>		<b>65</b>		<b>65</b>		<b>187</b>	<b>150</b>	<b>+ 37</b>

Impact financier net CCM&M : + 34 427 € sur 3 ans (avenant n°2)

	Coût / 3 ans
<b>Ingénierie</b>	<b>143 400 €</b>
Part fixe	50 760 €
Part variable	92 640 €

	Objectifs / 3 ans	Coût / 3 ans	Part CC (2/3)	Part Région (1/3)
<b>Aide aux travaux</b>		<b>187 600 €</b>	<b>125 067 €</b>	<b>62 533 €</b>
Habiter Mieux (1000 €)	115	115 000 €	76 667 €	38 333 €
Logement dégradé (5000€)	6	30 000 €	20 000 €	10 000 €
Maintien à domicile (500 €)	42	21 000 €	14 000 €	7 000 €
Logement locatif (1500 €)	12	18 000 €	12 000 €	6 000 €
Copropriété fragile AMO (300 €)	12	3 600 €	2 400 €	1 200 €
<b>Total (ingénierie + aides aux travaux)</b>	<b>187</b>	<b>331 000 €</b>	<b>268 467 €</b>	<b>62 533 €</b>

Synthèse de l'impact de l'avenant n°2

- Une augmentation des objectifs de 37 dossiers :
- Impact financier : + 34 427 € sur 3 ans soit un effort supplémentaire annuel de 11 475 €

Délibération à l'unanimité

- Sur l'avenant 2 de la convention OPAH
  - Validation et signature du Président
- Sur les demandes de financement
  - Aides aux particuliers : CD54, Anah, CR et autres
  - Aides au « suivi animation » : Anah et autre

Les dossiers éligibles aux règlements d'intervention en vigueur sont présentés pour validation.  
Délibérations à l'unanimité (1 abstention)

### 6- Transitions écologiques – Développement des énergies renouvelables

La CCM&M investit résolument dans les transitions écologiques que ce soit en matière d'amélioration de l'habitat, des mobilités, Présentation des objectifs de cette étude et du projet de convention avec la Multipôle  
Délibération à l'unanimité

### 7- Services aux communes – Evolution du service de balayage

Délibération à l'unanimité sur le lancement d'une consultation et sur la réflexion sur une prise de compétence  
Délibération pour faire les travaux sur la balayeuse à l'unanimité  
Délibération sur le principe de l'étude sur la prise de compétence 1 contre et 2 abstentions

### 8- Mobilités – Amélioration du franchissement de la Moselle / L'Echappée Bleue Moselle-Saône à vélo

Présentation des projets de convention d'AMO avec MATEC et de partenariat avec le CD57  
Délibération à l'unanimité

### 9- Environnement – soutien à l'association TORCOL

Délibération à l'unanimité 4 abstentions

## 10- Tourisme - Modélisation des villages détruits 2014-2018

Plan de financement définitif – Leader

DEPENSES			RECETTES	
	€HT	€TTC		
Modélisation école d'architecture 2014-2015 Flirey	21 315	21 315	CD54	2 000€
Modélisation école d'architecture 2015-2016 Rémenauville	23 510	23 510	Etat (Mission Histoire)	1 000€
Modélisation école d'architecture 2016-2017 Régnieville	24 000	24 000	Mécénat (GDF Suez)	6 000€
Modélisation école d'architecture 2017-2018 Seicheprey	24 000	24 000	Région	5 000€
Restitution finale	18 000	18 000	Participations communales	7 000€
			Fonds européens Leader	67 660€
			CCMM	22 165€
<b>TOTAL</b>		<b>110 825€TTC</b>		<b>110 825€</b>

Délibération à l'unanimité

## 11- Questions diverses

- Gestion de la CCM&M – changement de lieu : prochain Conseil Communautaire à Thiaucourt (Salle la Loco).

Délibération à l'unanimité

21h55 : l'ordre du jour est levé



Gilles SOULIER  
Président de la CCM&M



Patrick BOLAY  
Secrétaire de séance